

MISE A JOUR N°11
2025

LYON 1^{er} arrondissement

ANNEXE

C.4.3.1 – Périmètres reportés



C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Lyon 1^{er}

1 Périmètres de secteurs sauvegardés

- Néant

2 Périmètres de zones d'aménagement concerté (Z.A.C.)

- Néant

3 Périmètres de programmes d'aménagement d'ensemble (P.A.E.)

- Néant

4 Périmètres dits "périmètres d'études"

- Néant

5 Périmètres de droit de préemption urbain (D.P.U.) renforcé

Par délibération de la Communauté urbaine de Lyon, le droit de préemption urbain renforcé est institué à :

- Lyon 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, dans un périmètre délimité par : les rues de la Martinière, Sainte Catherine, Désirée et la place Louis Pradel au nord ; la Saône à l'ouest ; la rue Grenette et la place des Cordeliers au sud et le Rhône à l'est (délibération du 16.07.1990).
- Lyon 1^{er} arrondissement, sur l'ensemble des immeubles suivants (délibération du 11.07.2005).

Adresse	Références cadastrales
19, rue d'Algérie	AT 43
7, rue Alma	AE 161
26, rue Burdeau	AP 47
28, rue Burdeau	AP 55
7, rue des Chartreux	AC 10
11 bis, rue Imbert Colomès	AO 22
2, rue Leynaud	AP 85
55, montée de la Grande Côte	AO 202
91, montée de la Grande Côte	AP 86
18, rue Romarin	AT 68
11, rue Royale	AN 28

C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Lyon 1^{er}

- Lyon 1^{er} arrondissement, sur l'ensemble des immeubles suivants (délibération du 26.04.2010)

Adresse	Références cadastrales
1-3-5, rue Raymond	AL 3 - AL 5 AL 6
23, rue de Flesselles	AH 35
28, rue de l'Annonciade 7, impasse Fernand Rey	AI 69 - AI 70 AI 71
2, rue Pierre Blanc	AH 36
47, rue des Tables Claudiennes	AO 176

- Lyon 1^{er} arrondissement sur l'ensemble des immeubles suivants (délibération du 12.09.2011)

Adresse	Références cadastrales
16, rue des tables Claudiennes	AO 166
1, quai Saint-Vincent	AB 110
90, montée de la grande Côte	AK 44

6 Périmètres de zones de préemption dans les espaces naturels sensibles (E.N.S.)

- Néant

7 Projets urbains partenariaux (P.U.P.)

- Néant

8 Protections des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (P.E.N.A.P.)

- Néant

9 Réseaux de chaleur urbains

- Néant

10 Secteurs d'Information sur les Sols (S.I.S.)

- Néant

11 Périmètres des biens inscrits au patrimoine mondial (UNESCO)

- Inscription du site historique de Lyon sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO le 5 décembre 1998
Se reporter au dossier Lyon

C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Lyon 1^{er}

12 Taxe d'Aménagement Majorée (TAM)

- Néant

13 Périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité soumis au droit de préemption commercial et artisanal

- Délibération du Conseil Municipal en date du 28 février 2011